



La Balise



© Tania Emery

Edito **Energie et énergies**

Cette vingtième édition de La Balise tourne autour du thème de l'énergie. En effet, en juin, la commune de Saint-Prex a obtenu le label Cité de l'énergie qui a récompensé sa détermination écologique. L'énergie, on l'économise et on la dépense, on peut en manquer ou la gâcher. A Saint-Prex nous l'avons mise au coeur de nos préoccupations.

Ce label vise à réduire la consommation d'énergie, mais à l'inverse, nous devons tous redoubler d'énergie pour poursuivre le chemin sur lequel nous nous sommes engagés ! Ce label incite à améliorer l'efficacité énergétique, nous pouvons donc nous habiller plus chaudement lorsque la température baisse, ou utiliser et dépenser notre énergie à participer à cette amélioration... et peut-être en parallèle baisser un peu la température dans nos logis ! Ce label promeut les énergies renouvelables. Là encore, l'activité physique, qui est issue de notre propre énergie, peut participer en partie à la solution, rien de tel que la marche ou le vélo !

Comme vous pouvez le constater, nous sommes tous concernés et nous pouvons tous participer concrètement et activement à ce concept. D'ailleurs, notre commune de Saint-Prex n'est-elle pas déjà pleine de belles énergies. Le lac qui borde le village nous tempère l'atmosphère, les montagnes en face

nous donnent des ailes, et les magnifiques couchés de soleil offerts par le Jura nous permettent de rêver éveillés. Et que dire de toutes nos sociétés locales qui rayonnent bien au-delà de notre Commune grâce à leur engagement et leur vitalité exceptionnels. Je pourrais également parler de l'entrain de nos commerçants, de nos vignerons, paysans, maraîchers qui rendent notre région belle et attractive.

Et n'oublions pas nos enfants et nos jeunes d'aujourd'hui qui sont ou seront touchés de manière importante par les conséquences des changements observés dans notre société. Utilisons leur jeune et belle énergie pour développer une nouvelle attitude en matière de consommation et de mobilité. Apprenons-leur à adopter une approche efficiente, intelligente et rationnelle en termes de gestion des ressources.

Finalement, l'énergie est partout, elle nous entoure, nous réchauffe, nous amène la vie. Soyons conscients de cette chance, et faisons tous notre maximum afin de préserver notre petit coin de paradis. Poursuivons ensemble ce chemin dans lequel nous nous sommes engagés pour nous et pour les générations à venir.

Anthony Hennard, Municipal



Sommaire

Edito	1
Affaires communales	2
Recette, coup de coeur & musique	6
Patrimoine	7
Une autre école	8
Sociétés locales	10
Commerçants - Artisans	11
Energies	12
Sport & nonagénaire	14
Mobilité & citoyenneté	15
Agenda	16

Cité de l'énergie

René Longet

Ambassadeur
des Cités de l'énergie



Aujourd'hui encore, malgré les efforts accomplis, nous continuons à dépendre à plus de 75 % d'énergies particulièrement polluantes, non disponibles dans le pays et non renouvelables : le fossile et le fissile. Nous vivons aussi, s'agissant d'une gestion responsable et équitable des ressources de la planète, largement au-dessus de nos moyens.

Aussi, la nouvelle loi fédérale sur l'énergie, adoptée le 21 mai 2017 en votation populaire (dans le Canton de Vaud avec 73,5 % de oui, le meilleur score du pays), demande à tripler d'ici 2035 la part des énergies renouvelables et à réduire notre consommation d'énergie de 43 %.

Saint-Prex en route vers la durabilité

A Saint-Prex, fidèle à la devise communale, c'est tout naturellement qu'on prend soin des choses, qu'on préfère l'action concrète aux effets d'annonce. Membre depuis 2008 de l'Association des Cités de l'énergie, la Commune recevait ce 22 juin le label Cité de l'énergie, belle reconnaissance de cet engagement de longue date.

Le label est décerné par l'Association sur la base de son catalogue de critères, et des points qu'il attribue aux actions proposées. Celles-ci concernent les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables, mais aussi l'urgence climatique, la gestion et la prévention des déchets, la gestion de l'eau, la promotion de la biodiversité, une politique d'achats durable, la valorisation des circuits courts, une mobilité responsable. En fait, un vrai programme de durabilité locale.

Cité de l'énergie

Le dossier de candidature est préparé par la Commune avec l'appui de sa conseillère en énergie. Pour être labellisée, il faut avoir obtenu 50 % des points, ce qui permet à chaque commune d'avancer selon ses priorités et ses possibilités ; la labellisation est réexaminée tous les 4 ans. Près de 440 communes, de toutes tailles, sont aujourd'hui labellisées, regroupant plus de 60 % de la population suisse.

Cohérence et systématique

Le concept énergétique de Saint-Prex, qui a obtenu d'emblée 59,3 % points, inclut la gestion de l'eau, la prévention des déchets et la promotion de la biodiversité. Il vise à mettre en oeuvre les bonnes réponses comportementales et techniques, sous forme d'engagements chiffrés et agendés concernant tant le ménage communal que l'ensemble du territoire.

Les avantages du label pour la Commune ? Pouvoir s'inscrire dans une systématique plus large, bénéficier d'une expertise confirmée, entrer dans un réseau national d'échange et d'apprentissage. Bref, être soutenue et portée ; les options retenues font l'objet d'un large consensus, sont communiquées et appliquées, la légitimité d'agir s'accroît.

Et pour les habitants ? Il est stimulant de se savoir dans une collectivité qui prend ses responsabilités de manière participative et transparente, qui agit, informe, soutient. Sachant que par habitant, on entend les personnes physiques, également les entreprises, les associations, les écoles, les paroisses - autant de lieux de mobilisation pour le bien commun ! Le défi énergétique et climatique ne peut être relevé qu'ensemble, en fédérant les énergies humaines, et le sens de la labellisation est de faire de l'action de chacun l'action de tous.

Cités de l'énergie en nombres

District de Morges : 2

Canton de Vaud : 28

Suisse : 437

Europe : 1400 sous le nom de European Energy Award

Il n'est pas toujours si aisé de se loger à Saint-Prex pour les jeunes ou les personnes qui vivent des changements imprévus. Quelqu'en soit la raison, il est possible pour toute personne de s'inscrire sur la liste d'attente des appartements communaux. Le formulaire est disponible sur notre site internet www.saint-prex.ch ou directement au guichet du Service administratif de la commune. Les personnes résidentes à Saint-Prex sont prioritaires. Les situations urgentes de relogement ou autres sont traitées en priorité et dans tous les cas, la Municipalité est seule compétente pour l'attribution de ces logements.

Trouver son "nid" à Saint-Prex

Le parc immobilier de la Commune est composé de 15 immeubles avec 154 appartements et 81 places de parc. Les principaux immeubles sont situés rue de l'Epondaz, route de Lussy, au Cheminet et au chemin du Pré. Les loyers de nos appartements sont à des prix attractifs hormis au chemin du Pré où les loyers sont modérés. La Commune est également propriétaire de divers locaux commerciaux dont l'Arsenal sis chemin de la Vergognasaz 45. Une partie de ces immeubles est gérée par la Gérance Privera à Lausanne et l'autre partie directement par la Commune.

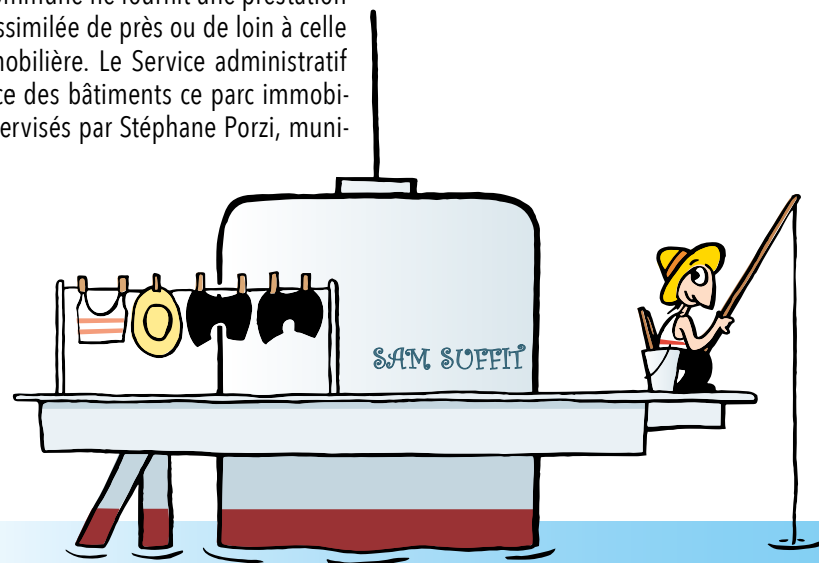
Au Clos du Cerisier, il y a des appartements standards et protégés qui sont gérés par la gérance Alterimo Sàrl, basée

à Crissier. Notre Autorité donne son accord pour chaque attribution de ces appartements.

A côté des propriétés communales, il existe des appartements subventionnés qui sont la propriété de la Fondation Leroy. Ce bâtiment se trouve rue du Vieux-Collège 11. La grandeur de ces appartements varie du studio au trois pièces. Le Service du logement cantonal sélectionne les personnes qui correspondent aux critères d'attribution. En aucun cas, la Commune ne fournit une prestation qui pourrait être assimilée de près ou de loin à celle d'une agence immobilière. Le Service administratif gère avec le Service des bâtiments ce parc immobilier, tous deux supervisés par Stéphane Porzi, municipal responsable.

Appartements communaux

Information:
Service administratif
021 823 01 01
locations@st-prex.ch



© Passeport-Vacances

Passeport-Vacances de Morges et environs

Information:
www.pv-morges.ch

Le Passeport-Vacances a lieu chaque année durant les vacances d'automne depuis 1980. Le comité d'organisation, composé de 14 bénévoles, travaille toute l'année pour mettre sur pied des activités riches en découvertes et en amitié pour les enfants et les jeunes de la région, âgés de 6 à 16 ans, pour un montant de 50 francs.

L'édition 2019 se déroulera du 12 au 27 octobre. Plus de 300 activités sont

proposées, telles que la conquête spatiale, l'escalade, les activités nautiques, les bricolages, le théâtre, la confection de pâtisseries et les incontournables, comme le karting ou le vol en hélicoptère.

A la découverte !

Pour les 13-16 ans, des mini-stages en entreprise sont organisés, afin de découvrir différents métiers, tels que

photographe, électronicien, infirmier, conducteur de train MBC/poids lourd, éducateur, coiffeur, géomètre, boulanger, horticulteur, styliste et j'en passe. Ces jeunes reçoivent aussi des bons pour des activités diverses (maquillage, mini-golf, billard, etc.). Les enfants avec un handicap sont les bienvenus ! Il suffit de le signaler par téléphone lors de l'inscription.

Erreurs classiques lors des votations

Anouk Gäumann

Présidente
du Conseil communal

Le peuple est invité à se prononcer à plusieurs reprises chaque année, que ce soit lors de votations ou d'élections. Cette année le Bureau du Conseil n'a pas chômé, avec des élections complémentaires au niveau communal et cantonal. Il restera encore les élections fédérales, le **20 octobre** prochain.

Il y a environ 2800 électeurs à Saint-Prex avec un taux de participation qui oscille entre 40 et 50 %.

Le Bureau électoral est souvent confronté à des erreurs récurrentes. Cet article est l'occasion de rappeler « les bonnes pratiques des votations ».

L'enveloppe de transmission de couleur grise

La majorité des Saint-Preyards la dépose dans les boîtes prévues à cet effet à l'Administration communale.

Elle doit contenir la carte de vote et l'enveloppe de vote. Elle doit être soumise au plus tard le dimanche des votations ou d'élections à 11h, heure à laquelle l'huissier relève les boîtes aux lettres pour la dernière fois.

Par correspondance, attention aux délais, il faut la poster au plus tard le mardi en courrier B ou le jeudi en courrier A.

Il faut également être attentif à insérer la carte de vote correctement, car suivant le sens, c'est soit l'adresse de la Commune, soit l'adresse de l'électeur qui y apparaît. Dans ce deuxième cas, l'enveloppe retourne à son expéditeur.

Il nous arrive également de retrouver des enveloppes de vote, ainsi que des cartes de vote éparées dans les boîtes. Il va de soi que les votes ne seront pas pris en considération.

L'enveloppe de vote de couleur jaune

Elle est destinée à contenir les bulletins de vote ainsi que les bulletins électoraux si plusieurs opérations de vote ont lieu en même temps.

Elle sert aussi à préserver l'anonymat du vote. C'est pourquoi, elle doit nous parvenir fermée.

Lors du scrutin du 10 février dernier, les électeurs Saint-Preyards devaient élire deux municipaux et se prononcer sur l'initiative contre le mitage.

Malheureusement, 179 d'entre eux ont inséré le bulletin de vote sur le mitage dans l'enveloppe jaune et le bulletin électoral hors de celle-ci. Cela a eu pour conséquences que ces bulletins électoraux non pas pu être pris en considération et ont ainsi privé les candidats de voix précieuses.

La carte de vote

Voici le palmarès des trois erreurs que nous rencontrons :

1. Oubli de la signature.
2. Date du jour de la votation au lieu de la date de naissance.
3. Membres de la même famille qui intervertissent leur carte de vote et signent la mauvaise.

A noter qu'il faut détacher le volet de transmission qui n'est plus utile, puis insérer la carte de vote dans le bon sens pour que l'adresse de la Commune figure au bon endroit, dans l'enveloppe de transmission.

Le bulletin de vote – le bulletin électoral

Il sert à exprimer son vote par un oui, par un non ou par une abstention.

Dans le cas d'une abstention, il faut laisser le champ libre et ne pas noter « blanc », ce qui rend le vote nul.

Sur les bulletins électoraux, mettre un mot d'encouragement pour son candidat préféré ou un commentaire annule malheureusement le vote.

Glisser plusieurs listes de candidats dans l'enveloppe de vote a les mêmes conséquences.

Le Bureau a à cœur de vous accueillir le dimanche matin entre 8h et 11h au rez-de-chaussée du bâtiment administratif pour répondre à vos questions, vous serrer la main ou vous faire vivre une votation à l'ancienne dans l'isoloir. Pensez à prendre votre matériel électoral avec !





© Région Morges

La principale mission de l'association Région Morges, dont Saint-Prex est membre depuis sa création, est de coordonner les planifications et les projets communaux en aménagement du territoire, urbanisme, mobilité et environnement. Région Morges est, par exemple, en charge de planifier le réseau de transports publics urbains, main dans la main avec les communes et les MBC.

Que fait Région Morges

A ses débuts, l'association a été mandatée pour réfléchir au développement de la région, en partant de la thématique du paysage et en demandant « *quels éléments paysagers identifient la région, que faut-il préserver et ne pas urbaniser ?* ». Ensuite, les lieux les plus adaptés pour accueillir les 10'000 habitants supplémentaires prévus à horizon 2030 ont été ciblés. Un document avec des fiches-guides a été publié. Puis, est arrivée la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) qui a obligé certaines communes à revoir leurs choix d'urbanisme.

Région Morges a également pour rôle de faire le lien entre le Canton et les communes membres, par exemple, pour relayer les modifications légales (en lien avec la LAT ou le système de gestion des zones d'activités), en expliquant les impacts et en proposant des démarches et outils adaptés aux nouvelles directives.

Statut particulier de Saint-Prex

Comprendre et expliquer Région Morges n'est pas aisé, surtout que Saint-Prex a un statut particulier, puisque c'est la seule commune membre qui n'est pas impliquée dans le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM), « *alors que Région Morges représente les communes dans le PALM* », souligne Charlotte Baurin, cheffe de projet de

Région Morges. Si cette entité s'est créée en partie pour défendre les intérêts de ce secteur du PALM, l'élément déclencheur est l'autoroute. Les communes se sont initialement associées pour trouver des solutions au contournement de Morges.

L'exemple de la voie verte

A propos des projets en cours et qui concernent Saint-Prex, il y a la requalification de la RC1 (la route cantonale qui traverse notre Commune). Pilotée par le Canton, Région Morges est en charge de coordonner les décisions que doivent prendre les communes concernées.

Le projet de voie verte qui prévoit un itinéraire sécurisé pour piétons et cycles de Saint-Prex à Pully a été impulsé grâce aux réflexions de l'association sur un réseau de mobilité douce régional incluant Saint-Prex. Grâce à cette entité coordinatrice, la demande de co-financement déposée auprès de la Confédération a abouti et 3,19 millions de francs ont été obtenus pour les travaux. Sans Région Morges, Saint-Prex aurait eu peu de chance d'obtenir une partie de ces sous. Pour cette voie sécurisée « *où un parent est confiant d'y envoyer, seul, son enfant de 12 ans* », Région Morges veille à ce que le tracé soit harmonieux sur tout le trajet, que le planning soit coordonné sur l'ensemble des communes, mais surtout que les travaux concordent avec ceux prévus sur la RC1. Le premier coup de pioche ne devrait pas intervenir avant 2023.

Région Morges, c'est donc le lieu où beaucoup de questions sont posées, d'informations apportées et où il est important de lier les différents éléments pour former un développement cohérent.

Région Morges

Fabienne Morand

Pour en savoir plus :
www.regionmorges.ch

Région Morges en chiffres

Assemblée constitutive :
18 décembre 2008, 4 employés pour 3 ETP.

Nombre de communes :
10

Superficie :
39,7 km², dont 23,2 km² de zone agricole, 3,61 km² de zone forêt/naturelle/verdures et 39,7 km² de zone bâtie ou à bâtir.

Population de ce secteur au 1^{er} janvier 2018 :
39'745 habitants

Montant de participation de Saint-Prex :
14,75 francs/habitant

Recette, coup de coeur et musique

La recette des Paysannes Vaudoises



**Barre énergétique
tutti frutti**

250 gr de flocons d'avoine
150 gr de miel liquide
2 œufs
200 gr de fruits secs mélangés hâchés grossièrement
1 bâton de vanille, seulement les graines
1 cc de cannelle
1 prise de clou de girofle moulu
1 prise de noix de muscade moulue et un peu de sel

Mélanger le tout, laisser reposer un peu.
Étaler la masse, environ 1 cm d'épaisseur,
sur une plaque rectangulaire beurrée. Lisser.
Cuire 25 à 30 min au milieu du four préchauffé à 160°C
Couper en barres quand la préparation est encore chaude

Bibliothèque communale

Un peu de pipi dans la culotte, est-ce que c'est grave ? C'est la question que se pose un petit garçon, contrarié d'avoir toujours la petite goutte de trop dans sa culotte après être allé aux toilettes.

Quel petit garçon n'a pas eu cette fameuse goutte de pipi qui se retrouve dans son slip ? Ce petit livre est très sympa pour eux, car ce petit garçon dédramatise la situation en s'interrogeant. Il se demande si d'autres personnes sont dans le même cas et décide de partir à leur recherche, pour se sentir moins seul !

Un album plein d'humour qui évoque avec justesse l'apprentissage de la propreté et ses immanquables ratés !



La petite goutte de trop
Shinsuke Yoshitake, Ed. Nobi Nobi

Karina Tumanskaya

Sophie Rouquette Studer



© Sophie Rouquette Studer

Tendez l'oreille en vous promenant dans le bourg de Saint-Prex à proximité de la rue de Saint-Prothais et de la rue Forel ; vous entendrez peut-être le son profond et intrigant d'un instrument méconnu en Suisse : la Domra.

De l'Ukraine à Saint-Prex sur un air de Domra

C'est d'ailleurs grâce à la curiosité suscitée par son instrument que la musicienne, chef d'orchestre et enseignante, Karina Tumanskaya originaire de Donetsk en Ukraine, arrivée de Moscou il y a deux ans avec sa famille, a fait la connaissance de ses voisins, confirmant ainsi que la musique est un puissant vecteur de partage et de lien.

La Domra est un instrument de la famille des luths, composé d'une caisse de résonance arrondie en bois et de 3 à 4 cordes selon les pays. Il se joue

avec un plectre, en solo, duo ou en orchestre. On utilise pour l'interpréter des partitions pour violon ou mandoline.

Cet instrument apparu au 10^e siècle en Russie a connu une histoire mouvementée. Très populaire au 16^e siècle, il était en particulier utilisé par les troubadours, qui comme partout dans le monde, aimaient à se moquer du pouvoir. Bien mal leur en prit car le Tsar décréta en 1648 par un édit l'interdiction de jouer de la domra ou d'en posséder une. Musiciens, troubadours et bardes furent alors persécutés et envoyés en exil, et leurs instruments brûlés. Les domras disparurent ainsi pendant 200 ans de l'Empire russe mais donnèrent naissance, semble-t-il, à la balalaïka, emblème du pays.

Retour de la Domra

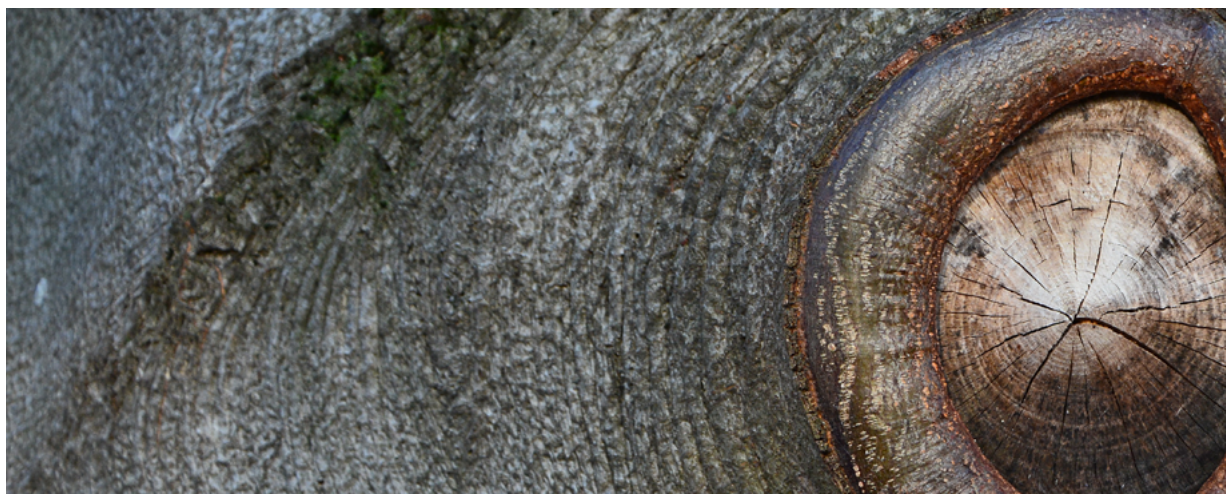
C'est à la fin du 19^e siècle que la domra fit sa réapparition en Ukraine,

grâce au musicien Vassili Andreyev. Elle connut alors un bel essor qui dure jusqu'à aujourd'hui. Il faut dire que cet instrument, réservé au registre profane, permet d'interpréter une grande variété de genres musicaux, incluant aussi bien les musiques populaires, que classiques, country, contemporaines ou même disco !

Après avoir étudié au conservatoire de Donetsk et joué comme soliste dans l'orchestre de chambre ukrainien, Karina Tumanskaya se consacre aujourd'hui à faire connaître son instrument en Suisse. Elle a déjà participé à des concerts donnés par une association musicale à Genève et souhaite partager son enthousiasme pour la domra. Si vous avez envie de l'entendre jouer, n'hésitez pas à la contacter sur Facebook ou Instagram.



© Karina Tumanskaya



© Pierre Corajoud

Contrairement aux animaux, les végétaux n'arrêtent pas de croître jusqu'à leur mort. Chez l'arbre, cela se matérialise notamment par une production de bois en continu, avec un tronc et des branches qui s'épaississent d'années en années. La plupart des arbres qui prennent de l'âge ont une écorce qui se met à fissurer ou crevasser (chêne, cèdre, ...). D'autres écorces se décrochent par petites plaques un peu comme si l'arbre effectuait une mue, c'est le cas notamment pour le platane et l'érable sycomore. Enfin, certains arbres possèdent une écorce de nature élastique qui reste lisse même chez des sujets centenaires (hêtre et charme par exemple).

Les écorces des arbres chères à un illustre Saint-preyard

Vous l'avez compris, les arbres offrent un panel d'écorces aux charmes contrastés. Grand amoureux de la nature, le célèbre psychiatre Oscar Forel passa une partie de sa vie à Saint-Prex dans la propriété située au bout de la Grand'Rue, côté lac ; un domaine qui possède un des plus beaux « monument vert » de la région, un platane tricentenaire que l'on voit de loin à la ronde. Est-ce cet arbre qui conduisit Oscar Forel à se passionner pour les écorces des arbres ? Toujours est-il que pour exprimer cette passion, il photographia des écorces sous tous les angles, avec une

préférence pour les gros plans. La peau des arbres, avec ses mousses et lichens, ses craquelures délicates et la richesse de ses coloris, se donnait pour lui en spectacle, créant ce qu'il considérait comme des œuvres abstraites. En parlant de « synchronie » pour décrire ses photos d'écorces, Oscar Forel évoquait une sorte de symphonie de couleurs. Sa remarquable collection de photographies fit l'objet d'un premier ouvrage paru au début des années 1960 intitulé *Synchronies : secrets des écorces*, suivi d'autres éditions revues et augmentées. A (re) découvrir ! Rappelons-nous que l'écorce est aux premières loges dans le processus de la photosynthèse qui permet à l'arbre de se nourrir. En effet, la sève élaborée, créée dans les feuilles ou dans les aiguilles à partir de sève brute puisée par les racines, va être ensuite véhiculée dans toute la plante comme nutriment. Elle descend pour cela dans le liber, une partie située juste sous l'écorce.

Une raison essentielle de continuer à déclamer sa flamme à l'être aimé par tous les moyens possibles, sauf... celui consistant à apposer des initiales de part et d'autre d'un cœur sur l'écorce d'un arbre.

Grâce à Christophe Cotting, responsable du Service de l'urbanisme et des infrastructures, l'histoire du ruisseau des Chenaux, a pu être retracée en partie sur le site de Swiss Topo. A l'origine et jusqu'en 1950, le cours d'eau s'étalait sur 2 km. Il prenait sa source sous les Fontaines de Saint-Prex quasiment au niveau de Beaufort et dévalait jusqu'au lac. Puis en 1952, un changement de taille apparaît, le ruisseau a perdu 600 m de longueur. Christophe Cotting, avance l'hypothèse d'un remaniement parcellaire. En continuant d'avancer le curseur chronologie, nous arrivons en 1967 et là nous constatons que les Chenaux ne mesurent plus que 850 mètres de long. Depuis, plus de changement. Sa source se situe au niveau de la zone en Pallatex, il est alimenté par les eaux souterraines drainées dans les champs. Les jours de grande pluie, l'eau de surface de l'autoroute s'y déverse également, transformant le petit ruisseau en un cours d'eau plus vigoureux mais éphémère.

Souvenirs d'enfance par Pierre-Olivier Pflirter

Il y a très longtemps, le ruisseau des Chenaux servait de décharge. Par la suite, et pour les enfants du quartier, c'était l'endroit idéal pour jouer, construire des cabanes dans les arbres et s'inventer des histoires extraordinaires. Aussi mystérieux qu'un passage secret, souterrain et « un peu dangereux », nous le suivions pour accéder directement au lac sans se faire voir. Cela nous amenait à pénétrer dans un tunnel qui passe sous les voies de chemin de fer et sous la route suisse, pour arriver directement au lac. Les bambous du bord du lac nous servaient à construire des arcs et des flèches, pour laisser cours à notre imagination et poursuivre nos aventures.

En se promenant le long du ruisseau, si on lève les yeux, bien cachés entre les arbres, on peut encore apercevoir les vestiges d'une cabane.

Les écorces

Pierre Corajoud

Ruisseau des Chenaux

Anne Devaux



Une autre école

Pêle-mêle de nos jeunes artistes

Sophie Rouquette Studer

Photos, Cristina Poretti

Lors de vos promenades estivales sur le Quai du Suchet, vous aurez certainement remarqué les œuvres artistiques grand format créées par quatorze élèves de 11^e année au collège du Cherrat. C'est guidés par leur enseignante d'Arts Visuels, Cristina Poretti, qu'ils ont réalisé ces affiches pour l'examen de fin d'études de leur option (OCOM). Pour répondre au thème « Point de vue sur Saint-Prex », ils ont mis leurs énergies à trouver des documents, images, photos, dessins sur notre village. Ils ont également préparé des interviews d'habitants, ou de personnalités de la Commune, pris des photos et réalisé des dessins.

Les jeunes talents artistiques de Saint-Prex s'exposent sur les quais

Après une période d'essai sur les différentes techniques possibles, ils ont préparé un projet définitif au format des affiches exposées qu'ils ont complété par un dossier expliquant tout le processus de création de l'œuvre. Accueillis par la manifestation Saint-Prex sur les Quais, ces artistes en devenir ont eu le plaisir de vernir leur exposition en présence des autorités, et d'être visibles tout l'été pour l'agrément des Saint-Preyards et des visiteurs.

Si vous n'avez pas eu la chance de « visiter » cette exposition open air, voici une occasion de la découvrir, certes en petit format et loin de la brise lacustre.





Sociétés locales

St-Prex Passion Culture

Monique
Carol Denoréaz

Pour en savoir plus
et acheter les billets
www.stprexpassionculture.ch



Ce matin, lors de ma rencontre avec Concetta Pino, j'ai vu des étoiles briller dans ses yeux. Un de ses rêves se réalise !

Après la dissolution de la commission culturelle, c'est tout naturellement que Carine Tinguely, municipale, s'est approchée de Concetta Pino. Saisissant l'opportunité, l'association, « Saint-Prex Passion Culture » a vu le jour en avril. Concetta Pino, présidente, est entourée de Sylvie Haute-Pittet et Francine Rochat-Moret. Cette passionnée de tout temps de musique et de théâtre, membre du comité du « Festival DécouvRire », organise des événements au nom de son entreprise et travaille aussi pour le théâtre de Beausobre. Tous les ingrédients professionnels et artistiques sont présents pour la réussite dans cette nouvelle mission.

Le but de cette association est de mettre en place trois spectacles variés par an. Spécialement de la musique et du théâtre à la salle du Vieux-Moulin pouvant contenir jusqu'à 400 spectateurs.

Le prochain invité est un guitariste de renom qui a œuvré au côté de Jean-Jacques Goldmann et qui poursuit à son tour sa carrière : Michael Jones. Une grande fierté et un

honneur pour l'association qu'il se produise à Saint-Prex. L'organisation de ce concert avec toute l'infrastructure inhérente, comme la technique, l'éclairage, le transport, le logement, le repas, etc. des artistes, demande de la rigueur et la connaissance de ce milieu. La recherche des sponsors et des partenaires financiers font aussi partie intégrante de cette association.

Concetta me raconte que pour « faire son marché », elle part à la rencontre des artistes et ils sont nombreux. Les spectacles doivent plaire à leur public cible, être de qualité et les prix des places doivent être raisonnables.

Tout un programme ! Que voici :

2 novembre 2019 : Michael Jones, musique à 21h, ouverture des portes et du bar 19h30, (durée env. 1h30).

14 février 2020 pièce de théâtre.

Suivront deux autres spectacles en juin et en novembre.

A Concetta, à son « staff » et aux bénévoles : comment dit-on déjà avant de monter sur scène... ?

Athlétisme FSG St-Prex

Mélanie Vionnet
responsable athlétisme

L'athlétisme est l'un des premiers sports olympiques et se pratique à travers le monde entier. J'ai commencé à pratiquer ce sport à l'âge de 10 ans.

L'athlétisme est composé de diverses disciplines que sont les courses du 100 mètres au 10'000 mètres en passant par les haies, les sauts et les lancers.

La diversité des disciplines fait que les athlètes sont tous de gabarit fort différent.

C'est un sport individuel mais qui se pratique en équipe lors de meeting interclub ou de relais.

La FSG St-Prex a fondé une section athlétisme voici neuf ans sous l'impulsion de Caroline Weidmann, mais ce sport est pratiqué au sein de la société de gymnastique depuis de nombreuses années, notamment pendant le Challenge Gottraux.

Aujourd'hui nous sommes trois entraîneurs pour nous occuper d'une trentaine d'enfants âgés de 8 à 16 ans. Ces derniers sont répartis en deux groupes.

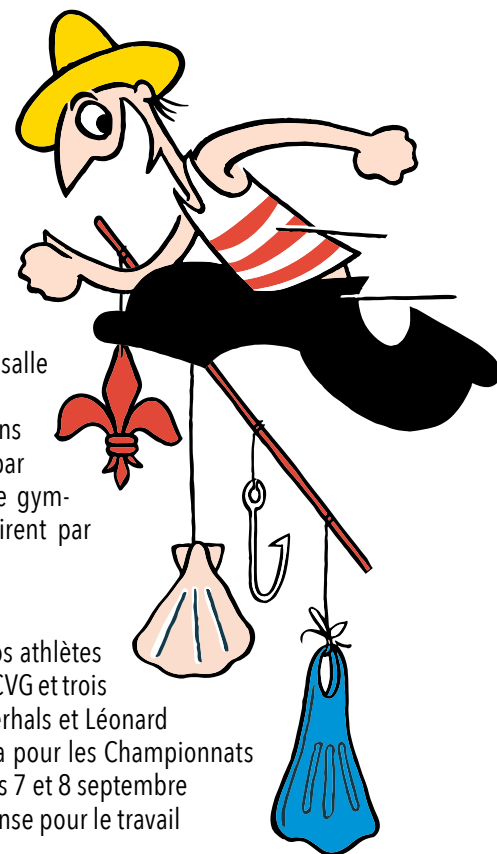
Les enfants de 8 à 11 ans s'entraînent une fois par semaine et les plus grands deux fois. Les entraînements se déroulent dehors au Vieux-Moulin d'avril à octobre et en salle le reste de l'année.

Nous participons à des compétitions chaque année qui sont organisées par l'Association cantonale vaudoise de gymnastique ou pour ceux qui le désirent par Swiss Athletics.

Volée de championnes

Durant ce début de saison 17 de nos athlètes se sont qualifiés pour la finale de l'ACVG et trois athlètes (Loanne Tache, Emma Kellerhals et Léonard Giacometti) ont obtenu leur minima pour les Championnats Suisse U16 et U18 qui auront lieu les 7 et 8 septembre à Guins. Ceci est une belle récompense pour le travail effectué tout au long de l'année.

Pour conclure, je dirai que c'est un sport complet qui en plus de compétences physiques apporte beaucoup au niveau partage et amitié avec les autres. De plus, il suffit d'une paire de baskets et de pointes pour le pratiquer partout dans le monde.





© Arlette Coulon

C'est le projet de Marcela Mora, dont l'atelier créé en 2018 à la Grand'Rue 13, offre aux enfants de 6-13 ans, ainsi qu'aux adultes, même débutants, des cours de couture. Toutes les étapes, patron, coupe, broderie ainsi que le crochet, y sont étudiés.

L'idée de base est d'offrir quelque chose de différent de ce qui se fait généralement, dans le but de développer la créativité dans une ambiance sympathique et détendue.

Soyez créatifs tout simplement !

Le mot anglais « *craft* » a été retenu pour se distinguer des enseignes qui affichent « *bricolage* ». Des cours pour les enfants sont organisés quatre jours par semaine. Dès l'âge de six ans, ils peuvent s'essayer à la couture, activité que l'on aurait pu croire bel et bien oubliée des loisirs pour enfants. Couture et bricolage développent non seulement leur habileté manuelle, mais également leur sens du toucher large-

ment sous utilisé lorsqu'ils passent trop de temps sidérés devant les écrans.

Les adultes ne sont pas oubliés dans le projet de Marcela Mora. Ainsi, chaque matin du lundi au vendredi, un cours est ouvert et tous les soirs du lundi au jeudi en fonction de la demande, Marcela Mora s'adapte aux horaires des personnes qui mènent une vie professionnelle.

La jeune femme n'oublie pas le plaisir de voir son projet aboutir. Ainsi chaque mois, les enfants réalisent une oeuvre qu'ils rapporteront à la maison. On peut déjà subodorer que le pied du sapin de Noël sera bien garni !

Pour les adultes, les réalisations peuvent aller de petits objets à des vêtements et même s'inscrire avec un projet personnel à proposer qui pourra être réalisé pendant les séances à l'atelier.

C'est la fête !

Toutes les mamans qui se demandent comment occuper une ribambelle d'enfants pour l'anniversaire de leur chérubins, peuvent tout simplement demander à Craft & Couture d'organiser une après-midi d'anniversaire dont personne ne repartira les mains vides.

Marcela Mora invite également une fois par mois, un professionnel pour une session spéciale, sports doux cuisine, dont la dernière est réservée aux enfants qui pourront découvrir les secrets d'un bel arrangement floral pour Noël.

Des accessoires et des articles de décoration faits main sont en vente dans la boutique...et il n'y a le choix qu'entre de très belles choses !

Craft & Couture

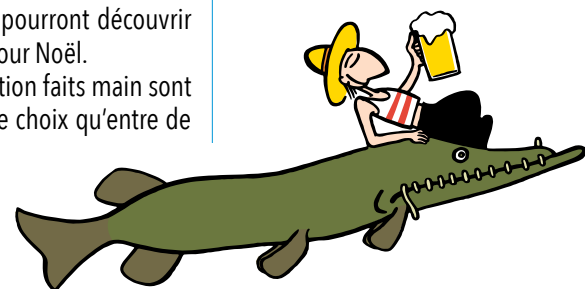
Arlette Coulon

Grand'Rue 13
1162 Saint-Prex

www.lateliercraftandcouture.ch

Instagram : [couture7679](https://www.instagram.com/couture7679)

Inscriptions auprès de Marcela
079 935 36 74



Chaque bière a sa saveur et son propre caractère et reflète la personnalité et l'inventivité de son créateur. A Saint-Prex, c'est une petite équipe qui met toute sa passion dans ses créations au sein de la BadFish Brewing Company.

Fiers de brasser à Saint-Prex

Cédric Kind, Grégoire Bovy, Valérie Jacquet et Olivier Bolanz forment la dynamique équipe qui gère la micro-brasserie et « *l'aquarium* » dans lequel sont proposées des bières classiques et des bières plus « *fun, innovantes et intrigantes* ». La micro-brasserie a ouvert dans le Vieux-Bourg en avril 2019. L'équipe est fière de partager sa passion dans cette Commune qui lui tient à cœur. Mais comment cette aventure a-t-elle commencé ? Créer et brasser des bières était le hobby de Grégoire, qui a ensuite initié Cédric. Ensemble, ils décident de brasser depuis le domaine de Terre Neuve pour la famille et les amis. Puis ils commencent à vendre un peu pour financer leur activité. Le succès aidant, il a vite fallu trouver plus grand pour ne plus se limiter à une seule bière à un volume limité. « *Notre passion c'est la création. Nous voulions l'opportunité de créer de nouvelles variétés* », explique Cédric. Ils passent alors un contrat avec la Nébuleuse à Renens, pour le brassage des « *bières standard* », permettant ainsi de consacrer le matériel à l'innovation. Et grâce à leur installation dans le Vieux Bourg, ils ont désormais assez d'espace pour laisser libre cours à leur créativité.

915, Wittshark, Bad Boy - Laissez-vous tenter !

Les deux bières standards, la blonde « 915 » (car la BadFish est la 915^e brasserie de Suisse) et la blanche « Wittshark » sont brassées par la Nébuleuse et disponibles toute l'année. Notez que de 5000 litres par an en 2017, le volume brassé à Renens a depuis triplé, grâce à un succès grandissant et à une vraie stratégie d'entreprise mise au point par « *La Team* ». Les bières BadFish sont de plus en plus appréciées par les particuliers et les restaurateurs de la région. Les nouvelles variétés en quantités très limitées sont créées à Saint-Prex. L'équipe se tient au courant des tendances, teste différentes associations et crée de nouvelles saveurs avec un savant dosage de malt, céréales, avoine, blé, miel, etc. Les dernières créations en date, la « *Bad Boy* » et l'IPA « *Cryo* », sont actuellement proposées et de nouvelles recettes sont en cours d'élaboration. Nos jeunes brasseurs ne sont pas à cours d'idées pour surprendre nos papilles et rafraîchir nos gosiers !

BadFish Brewing Company, Une petite mousse ?

Irène Perovsek



13 Rue Saint-Prothais
1162 Saint-Prex

www.badfish.ch
info@badfish.ch



© Cédric Kind

Panneaux solaires

Christophe Cotting

Liens utiles :
Service de l'urbanisme
et des infrastructures
021 823 01 04
sui@st-prex.ch

Vous souhaitez installer des panneaux photovoltaïques sur votre toit.

De nombreux toits sont encore à équiper en panneaux solaires. Le cadastre solaire intégré au site de CartoJuraléman (map.cjl.ch, thème Energie) permet de connaître quel pan de toit est plus efficace pour une meilleure rentabilité.

Ai-je besoin d'une autorisation de construire ?

Préalablement à la pose de toute installation solaire, thermique ou photovoltaïque, un dossier doit nous être présenté pour déterminer si le projet peut être dispensé d'autorisation de construire ou si un permis est nécessaire.

- Dans les zones à bâtir et les zones agricoles, normalement les installations solaires suffisamment adaptées aux toits ne nécessitent pas une autorisation comme par exemple pour une villa.
- Cependant, les installations solaires sur des biens culturels ou dans des sites naturels d'importance cantonale ou nationale sont toujours soumises à une autorisation de construire. Elles ne doivent pas porter d'atteinte majeure à ces biens ou sites.

Quels documents dois-je fournir à l'Administration ?

Il convient de nous remettre le formulaire « *annonce d'installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire* », dûment complété, au minimum 30 jours avant le début des travaux, accompagné des éléments suivants :

- plan de situation, extrait cadastral ou photo aérienne (google maps, geo.vd.ch, etc.);
- photo du bâtiment avec dessin de la surface des capteurs (photomontage) ou plans cotés;
- photo ou prospectus des capteurs solaires;
- tous les documents doivent être signés par l'installateur et le propriétaire. Si le bâtiment est une PPE, la signature de l'administrateur est requise (ou de tous les copropriétaires si ce dernier n'en a pas les compétences).

Qu'est-ce qu'une installation suffisamment adaptés au toit ?

Les installations solaires sont considérées suffisamment adaptées aux toits (art. 18a, al. 1, LAT) si les conditions suivantes sont réunies :

- A. elles ne dépassent pas les pans du toit perpendiculairement de plus de 20 cm ;
- B. elles ne dépassent pas du toit, vu de face et du dessus ;
- C. elles sont peu réfléchissantes selon l'état des connaissances techniques ;
- D. elles constituent une surface d'un seul tenant.

Puis-je bénéficier d'aides financières ?

Le canton offre des subventions en matière d'énergie renouvelables et d'économie d'énergie.

Il convient de lui envoyer l'offre retenue à l'aide du formulaire en ligne avec toutes les annexes souhaitées.

Tant que le service cantonal concerné n'a pas remis sa décision, les travaux, les études et l'achat de matériels ne peuvent pas être entrepris, sous peine de ne pas pouvoir toucher de subvention.

Ensuite, il est possible d'entreprendre les travaux.

Tous les justificatifs doivent être envoyés au canton avec le formulaire idoine.

Pour toutes informations, les habitants peuvent contacter la Direction générale de l'environnement, Direction de l'énergie (DGE-DIREN), rue du Calentin 10, 1014 Lausanne, 021 316 95 50, info.energie@vd.ch.

Puis-je bénéficier d'avantages fiscaux ?

- Certains travaux en faveur d'une utilisation rationnelle de l'énergie ou du recours à des énergies renouvelables, comme les panneaux, sont déductibles fiscalement.
- Si ces travaux sont subventionnés par la collectivité publique, le contribuable ne peut faire valoir la déduction, ou prise en compte, que sur les frais qu'il doit lui-même supporter.



Que puis-je faire avec le surplus d'électricité produit par mon installation ?

L'électricité en surplus est vendue au distributeur. Le taux de rétribution (en Ct./kWh) des installations photovoltaïques dépend de la date de mise en service, de la puissance ainsi que de la catégorie de l'installation. En raison des progrès technologiques à prévoir et de la maturité croissante du marché de la technologie photovoltaïque, une adaptation régulière des taux de rétribution est prévue par l'OFEN.

- Pour les installations de production d'électricité, le montant perçu au titre de la vente de l'énergie produite doit être déclaré comme un revenu. La commission d'impôts du district est à même de renseigner précisément les demandeurs.
- Il est possible de recevoir quelques centimes de plus (Ct./kWh) que la dite rétribution en vendant sa garantie d'origine. Ainsi, le distributeur augmente son portefeuille d'énergie propre. Pour plus d'information, il faut s'adresser à son distributeur et/ou à Pronovo (pronovo.ch, organe indépendant créé par Swissgrid en 2018).
- Les propriétaires peuvent aussi installer des batteries pour leur propre consommation. Malheureusement, à l'heure actuelle, les batteries restent peu avantageuses financièrement.

Obligation légale pour les nouvelles constructions

Pour les nouvelles constructions, la loi sur l'énergie du canton, indique qu'elles doivent les équiper de sorte que la production d'eau chaude sanitaire soit couverte pour au moins 30 % par l'une des sources d'énergie suivantes :

- des capteurs solaires ;
- un réseau de chauffage à distance alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou des rejets de chaleur ;
- du bois, à condition que la puissance nominale de la chaudière excède 70 kW, hors des zones soumises à émissions excessives.

De plus, elles doivent aussi être équipées de sorte que les besoins d'électricité couverts pour au moins 20 % par une source renouvelable, comme par des panneaux photovoltaïques.

L'énergie est une question qui ne trouve jamais de solution définitive. Olivier Peretten, électricien, apporte une lumière sur le sujet.

Arrivé à Sant-Prex il y a 25 ans. Jeune électricien à l'époque, il se souvient de son apprentissage dans les années 80 où le nucléaire était considéré comme l'avenir de la planète « *même si déjà il y avait le pour et les contre* ». Il ne tourne pas autour du pot en énonçant tranquillement que l'énergie a toujours été une affaire politique et économique. « *C'est la catastrophe de Fukushima qui a donné un grand coup de pied dans la fourmilière* »

Toujours plus d'énergie

Dans sa pratique, la façon de faire n'a pas beaucoup changé, en revanche nos habitudes de consommation, notre environnement électronique et la composition des produits ont bouleversé le paysage « *électrique* » si c'est possible de l'exprimer ainsi. Nous faisons des économies d'un côté, avec les ampoules Led par exemple ou encore les normes d'isolation des maisons, les appareils électroménagers beaucoup, beaucoup moins gourmands mais aussi beaucoup, beaucoup plus nombreux. D'un autre côté, nous gaspillons en chauffant nos maisons au dessus de la

température conseillée de 20° ou en installant des spots en grand nombre partout dans la maison. La domotique nous fait croire que nous maîtrisons notre consommation d'énergie, mais comme il le souligne « *il s'agit toujours de composants énergivores* ».

Cependant, lorsqu'il évoque les années 90 marquées par les lampes halogènes, la débauche de lumière mise en scène par la décoration intérieure, il constate que la mentalité actuelle change très lentement. En effet, somme-nous prêts à sortir les gros pulls dans la maison pendant l'hiver pour baisser un petit peu le chauffage, se demande-t-il. Profitant depuis des décennies de toutes les énergies en fonction de celle qui était la moins chère, mazout, gaz, électricité, nous avons pris des habitudes de confort difficiles à abandonner.

«Je rêve d'un gros bug»

Le professionnel raconte, « *aujourd'hui la grande majorité des clients ne demande jamais combien leur installation électrique va consommer. On pense toujours que ce sont les autres qui vont économiser l'énergie. J'ai un client qui a la fibre écologique développée et qui m'a dit pas plus tard que la semaine dernière: je rêve d'un énorme bug internet pendant au moins six mois pour*

que nous revenions aux choses essentielles ».

Olivier Peretten, fort de toutes ses connaissances dans le domaine de l'énergie, sait que nous ne pouvons pas revenir en arrière et d'ailleurs questionne-t-il « *quand est-ce que l'énergie a été propre ? Jamais !* ». Les vrais progrès ont été et sont encore réalisés dans la conception des objets électro-ménager et électroniques. Cependant, nous en possédons toujours plus, donc la consommation générale augmente.



© Anne Devaux

Olivier Peretten

Anne Devaux

Sport et nonagénaire

Dan Ndoye

Stéphane Porzi

Dan Ndoye joue au foot depuis qu'il est tout petit. Le jeune Saint-Preyard a débuté à Rolle, à La Côte Sports, avant de rejoindre Saint-Prex, puis le Team Vaud La Côte jusqu'à la signature de son premier contrat professionnel au début de l'année. Un apprentissage en poche le voici footballeur à plein temps au Lausanne-Sport. A 18 ans, notre star locale a reçu cet été pas mal de propositions de clubs européens et suisses, mais Dan a la tête sur les épaules et avant de briller à l'étranger, il a décidé de faire confiance à son club formateur et de s'imposer en Suisse. Rarement titulaire pour l'instant, mais très souvent décisif, Dan est rapide, très athlétique, il a une grosse marge de progression et un potentiel fou. Il est aussi l'un des piliers de l'équipe de Suisse M19, considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands atouts offensifs helvétiques de la génération née en 2000. Mais bientôt il devra faire un choix car Dan a la chance de profiter de la double culture suisse et sénégalaise, et il n'a pas encore pris de décision....

Un joueur très entouré

Dan fait la fierté du FC Amical et de tous les jeunes du club son maillot dédié trône dans la buvette de Marcy. Avec sa mentalité exemplaire, il est poli et toujours souriant, il a passé beaucoup de temps au Centre sportif de Marcy accompagné de son papa et de son frère afin de s'améliorer et parfaire sa technique. La famille Ndoye est très sportive, Eva la sœur de Dan fait de l'athlétisme, son frère Issa joue dans la 1^{re} équipe du FC Amical Saint-Prex ainsi que son papa chez les séniors du club et pour la maman suivre toute la famille doit aussi être du sport.

Neymar et Mbappé sont les deux joueurs que Dan admire le plus et sa source d'inspiration. Nous ne pouvons que lui souhaiter la même carrière sous le maillot du Paris Saint-Germain, Real Madrid ou autre Barcelone. Son chemin semble tout tracé, maintenant il lui faut un maximum de temps de jeux afin de gagner en expérience, du travail, beaucoup de travail, un peu de chance car il faut éviter les blessures et qui sait, signer bientôt dans un grand club européen dans un proche avenir. Affaire à suivre...



© Stéphane Porzi

Verena Chambordon

Damaris Martin



Verena Chambordon (à droite) avec sa sœur

© Daniel Mosini

Madame Verena Chambordon a soufflé ses 90 bougies le 1^{er} juin. Comme il est coutume, notre Commune s'est renseignée afin de savoir si elle souhaitait la venue des Autorités communales, ainsi que la venue d'un pasteur ou Abbé.

Daniel Mosini, Syndic, bouquet de fleurs à la main et Renaud Rindlisbacher, diacre de la paroisse de Saint-Prex, ont eu le plaisir de se rendre chez elle pour marquer l'événement.

Dès leur arrivée, Verena Chambordon, personne très pieuse, s'est excusée auprès de Renaud Rindlisbacher de

ne pouvoir plus participer au culte en raison de problèmes de santé. En effet, elle n'a plus l'audition de sa jeunesse et la maison de Dieu résonne des échos de la bonne parole. Mais pour se faire pardonner, elle a mentionné ne manquer aucune émission télévisée dédiée au culte du Tout-Puissant.

A la suite du décès de son époux en 1997 elle est passée d'un Saint à l'autre en quittant Saint-Sulpice pour s'installer à Saint-Prex. Elle y a trouvé facilités d'accès aux commerces et aux transports en commun. Néanmoins, elle n'a pas renoncé à la conduite automobile et circule dans la région pour aller rendre visite à sa sœur à Morges ou à son frère qui vit à Begnins. Mais à bien l'écouter, il apparaît que ce dernier vient lui rendre visite à Saint-Prex tous les dimanches. Son petit-fils aussi égaye sa vie. A 90 ans, elle profite encore avec plaisir des promenades en campagne alentour avec son compagnon, une boule de poils qui aime aussi beaucoup se promener.

Indépendante et tranquille, elle coule des jours heureux, entourée de sa famille et de ses proches, un bonheur qu'elle apprécie à sa juste valeur, autant que la qualité de vie au creux du Vieux Bourg.

Si 16 petits pieds font 2628 pas d'un point à un autre, sachant que chaque pied mesure en moyenne 12 centimètres et qu'il faut 4 pas pour 1 mètre quelle sera la distance parcourue et quel est l'âge des élèves? Si vous ne trouvez pas tout de suite la réponse dites simplement PEDIBUS. Sinon vous risquez de ne pas arriver

à l'heure à l'école: le Pedibus quitte le chemin de la Scierie à 8 heures du matin, avec arrêt au Coulet, au Cheminet (arrêt facultatif), à la Moraine puis débouche sur la merveilleuse descente du Chauchy pour atteindre l'école du même nom. On freine. Les portes s'ouvrent et les huit enfants ce matin quittent leur siège pour se disperser dans la cour. Toujours sous la surveillance des accompagnants. Comme des grands, attention! A 11h50, ils prendront le véhicule de retour, alignés par deux et flanqués de deux chauffeurs à l'avant et à l'arrière. Mais pour la petite communauté de 1^{re} et 2^e, la marche est plus détendue.

Ludique et éducatif

C'est d'abord une jolie expérience. Même si un petit garçon demande plusieurs fois quand on arrive. C'est ainsi que chaque jour de la semaine, les enfants du Pedibus apprennent à se rendre à l'école à pied, les règles à respecter pour leur sécurité, construisent leur petite autonomie, profitent d'un exercice physique et au passage accumulent des souvenirs d'enfance et créent des amitiés. Aline Oberson ne tarit pas d'éloge pour ce véhicule aux vocations éducatives

indéniables. Enseignante, elle habite Saint-Prex depuis trois ans et a repris la coordination du Pedibus pour la ligne Scierie - Chauchy depuis cette année.

«La création d'une ligne supplémentaire est toujours possible. Il s'agit d'un effort de démarrage initié par quelques parents intéressés. Ils reçoivent un soutien localement pour organiser les horaires, les arrêts, jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par l'ATE Pedibus, association qui assure l'information et soutient les initiatives», précise Aline Oberson.

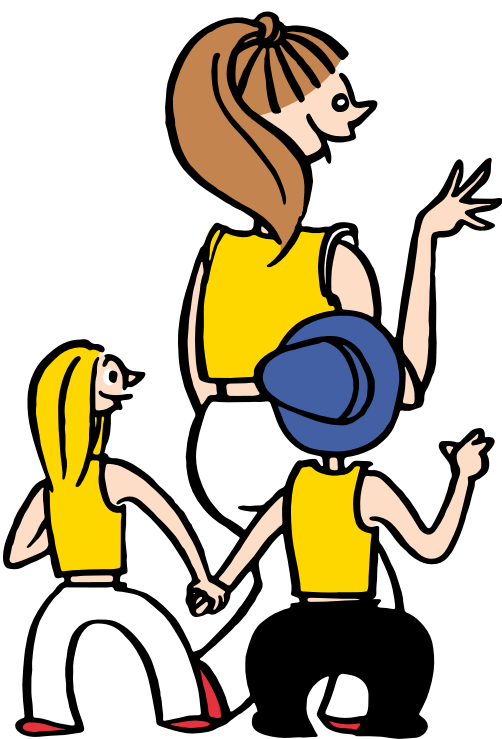
Indépendant et responsable

Pour Miriam et Laurent, chauffeuse et chauffeur ce matin, le Pedibus permet un apprentissage par les enfants pour bientôt se rendre seuls à l'école. C'est aussi un moyen de créer un réseau au niveau du quartier et ouvrir des ponts vers plus de solidarité entre parents. Une idée de solidarité parentale probablement déjà imaginée dès 1991 en Australie par David Engwicht qui avait l'idée de regrouper les enfants, accompagnés par des parents, pour se rendre à pied à l'école.

Pedibus

Pierre Enderlin

Voir également :
www.pedibus.ch
Renseignements :
Aline Oberson, 076 693 82 41



Les personnes qui fument sont assez informées sur les risques qu'elles courent en terme de mortalité prématurée et de morbidité excessive (maladies cardio-vasculaires et plusieurs cancers: bouche, gorge, voies respiratoires, œsophage et vessie).

Mais savent-elles exactement de ce qu'elles laissent derrière elles en jettant leurs mégots de cigarettes par terre, sur les trottoirs, autour des bancs publics, notamment au bord du lac et sur les pelouses de nos plages.

La cigarette contient plusieurs produits toxiques dont le goudron, l'arsenic, le plomb et bien d'autres. La nicotine, elle est responsable de l'addiction.

Déchet toxique

Le mégot est considéré comme un déchet toxique dans le sens où il est nuisible à la santé des êtres vivants. Car oui, le fumeur laisse son mégot, mais un enfant n'a besoin que d'une seconde, même sous bonne surveillance, pour le ramasser et jouer avec, parfois le mettre dans sa bouche. La petite taille du mégot en fait un déchet léger que le vent peut facilement porter jusqu'au lac. La pluie qui ruisselle l'emporte vers les égouts et *in fine* au lac également. Un mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation. Une fois

dans l'eau, il va empoisonner la faune aquatique qui n'est pas toujours très regardante sur ce qu'elle consomme. Raison pour laquelle nous sommes collectivement responsables de la pollution.

Les fibres synthétiques d'acétate de cellulose qui le composent ne sont pas biodégradables. Le mégot négligemment coincé sous une pierre ou même enterré dans la terre pour le rendre «invisible» prendra des années avant de se dégrader.

Des poubelles sont à la disposition de tous au bord du lac et sur les plages comme en ville. Sinon, il existe des cendriers de poche suffisamment hermétiques pour ne pas laisser l'odeur des vieux mégots s'en échapper, en attendant de les jeter au bon endroit.

Merci d'avance aux fumeurs de libérer l'espace public de leurs mégots!

Saint-Prex n'en sera que plus conviviale encore.

Garder Saint-Prex propre

Nicolas Bergier



Agenda de septembre à décembre 2019

16

Septembre

Sa 21, 18h30, Repas de soutien du Club d'accordéonistes L'Aurore, Vieux-Moulin. Org. Club d'accordéoniste « L'Aurore »
Sa 21, 20h, Soirée musicale d'Amélie Daniel, Cave du château
Je 26, Ve 27 et Sa 28, 20h, Festival DécouvRire, Vieux-Moulin. Org. FMR Production
Di 29, 10h, P'tit Marché du Vieux-Bourg

Octobre

Je 3, 19h30, Lectures, Vieux-Moulin. Org. Espace Catherine Colomb
Di 6, 10h, Balades de Monsieur Corajoud, sur le thème des arbres, départ depuis la Gare de Saint-Prex
Di 6, 10h, Régate « La Potée », Port de Taillecou. Org. Club Nautique de Taillecou
Me 9, 16h, Troc d'automne, Vieux-Moulin. Org. Mme Bugnon
Ve 11, 19h, Repas de soutien, Vieux-Moulin. Org. Jeunesse de Saint-Prex
Sa 12, Soirée musicale - Guitare classique, Cave du château
Sa 19, Tir Inter société, Stand d'Etoy. Org. Société de Tir Fleurs de Lys
Di 20, Tir de Clôture, Stand d'Etoy. Org. Société de Tir Fleurs de Lys
Sa 26, 9h, Journée de l'Huître, Vieux-Moulin. Org. Sauvetage
Di 27, 10h, P'tit Marché du Vieux-Bourg
Je 31, 18h, Vernissage de l'exposition sur des livres d'artistes.
Exposition du 1^{er} au 3 novembre 2019. Org. Espace Catherine Colomb

Novembre

Ve 1, 12h30, Broche, Foyer. Org. Soleil d'automne
Sa 2, 21h, ouverture des portes et bar 19h30, Concert Michael Jones, Vieux-Moulin. Org. St-Prex Passion Culture
Sa 9, 14h, Portes ouvertes pour Halloween, Abri PC - Collège du Cherrat II. Org. Troupe des Cadets de Saint-Prex
Sa 9 et Di 10, Soirée théâtrale, Cave du château
Ve 15 et Sa 16, Repas de soutien, Vieux-Moulin. Org. Dojo du Zen Do Ryu
Je 21, 18h, Vernissage de l'exposition Sylvie Aubert, peintre.
Exposition du 22 novembre au 8 décembre 2019. Org. Espace Catherine Colomb
Ve 22, Match aux cartes, Vieux-Moulin. Org. Club d'accordéonistes « L'Aurore »
Sa 23, 20h30 et Di 24, 17h30, Queen Jenny en concert, Cave du château
Sa 23, 14h et Di 24, 10h, Style Market - 10^e édition Noël, Domaine de Bon-Boccard. Org. So Many Queens Sàrl
Sa 23, 20h, 1^{er} Loto, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos
Di 24, 10h, P'tit Marché du Vieux-Bourg
Sa 30, 15h30 et 20h, 2^e Loto, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos

Décembre

Di 1, Marché de Noël dans le Bourg, arrivée du Père Noël à 11h
Di 1, 17h, Concert de l'Avent, Vieux-Moulin. Org. Fanfare de la Verrerie
Ve 6, Sa 7 et Di 8, Soirée annuelle, Salle de gym du Cherrat. Org. Société de gym de Saint-Prex
Sa 7, 20h30, Bal de tango argentin, Vieux-Moulin. Org. La Milonga Bella
Ve 13, 14h, Noël avec les enfants des écoles, Foyer. Org. Soleil d'automne
Sa 14, 20h, 3^e Loto, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos
Sa 14 et Di 15, Tournoi de Noël, Salle de gym du Cherrat. Org. FC Amical
Sa 21, 20h, 4^e Loto, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos

Impressum

Equipe de rédaction :
des Saint-Preyards bénévoles

Municipale responsable :
Carine Tinguely

Administration :
journal@st-prex.ch

Rédactrice en chef :
Anne Devaux, Saint-Prex

Mise en page :
Marlyse Dutoit, Saint-Prex

Dessins :
Atelier UBU, Lausanne

Impression :
Imprimerie Hermann SA, Morges



Chères Saint-Preyardes, chers Saint-Preyards,

La Balise a décidé de vous offrir deux pages pour publier vos photos qui racontent un événement communal au cours de l'année de 2019. Elles seront publiées dans le numéro de décembre prochain. Il ne s'agit pas d'un concours, mais d'un album souvenir de l'année. Nous ne pourrions évidemment pas publier toutes les photos. Nous les choisirons les plus représentatives possibles. Nous faisons appel à votre générosité pour constituer cet album ! Les photos légendées et datées sont à envoyer à journal@st-prex.ch
Toute l'équipe vous remercie

